

CATÉGORIE D et catégorie unique de direction

EPREUVE ECRITE (3 heures 30 minutes)



PREMIERE PHASE : COMPREHENSION ECRITE

Résumé du texte : « **Quelles raisons poussent les Français à partir à l'étranger ?** ».

- Résumez le texte à un tiers, 200/220 mots, en veillant à présenter les idées principales contenues dans le document par l'emploi de structures et lexique différents de ceux du texte de départ et par l'utilisation correcte des articulateurs logico-syntaxiques et des procédés de reprise.

L'emploi du dictionnaire monolingue est autorisé.

Le candidat doit impérativement indiquer, toutes les deux lignes, le nombre de mots employés.

DEUXIEME PHASE : PRODUCTION ECRITE.

Rédaction d'un texte argumentatif de 250/300 mots à partir de l'énoncé suivant :

« Dans un récent sondage Ipsos, les motivations premières invoquées par les candidats au départ sont dans l'ordre : pour progresser dans sa vie professionnelle ; pour vivre avec un (ou des) proche(s) ; pour avoir un meilleur niveau de vie ; pour découvrir, voyager, partir à l'aventure ; pour trouver du travail. »

Des milliers d'Italiens, aussi, s'expatrient chaque année.

Si l'accès à l'emploi reste la motivation principale, ce n'est peut-être pas la seule.

- Quel est votre avis à ce propos ?
- N'avez-vous jamais eu le désir d'expatrier ?
- Essayez d'analyser les inconvénients et les avantages de ces choix.

L'emploi du dictionnaire monolingue est autorisé.

Le candidat doit impérativement indiquer, toutes les deux lignes, le nombre de mots employés.

Quelles raisons poussent les Français à partir à l'étranger ?

A l'inverse d'autres nations, la France n'a jamais connu de grandes vagues d'émigration forcée pour des raisons religieuses, économiques ou sanitaires. Il n'est pas dans la tradition française de voir partir ses jeunes pour un tour du monde, quasiment obligatoire dans beaucoup de pays.

Le nombre de Français qui s'exilent augmente toutefois chaque année. L'élan constaté depuis plusieurs années est à la fois naturel, globalisation des échanges oblige, et bienvenu. La mobilité des individus est inéluctable et promet de s'accroître.

Bien que la France soit historiquement une terre d'immigration et non d'émigration, le nombre d'inscrits au registre a fait un bond de 35% en dix ans, soit une moyenne de + 3% par an. L'expérience séduit hommes et femmes, à parts égales ou presque, et toutes les tranches d'âge, jusqu'aux seniors de 60 ans et plus.

Si le désir d'ailleurs se répand, les raisons de l'expatriation sont donc multiples et variées.

Dans un récent sondage Ipsos, les motivations premières invoquées par les candidats au départ sont dans l'ordre : pour progresser dans sa vie professionnelle ; pour vivre avec un (ou des) proche(s) ; pour avoir un meilleur niveau de vie ; pour découvrir, voyager, partir à l'aventure ; pour trouver du travail. On s'éloigne – de son pays, de sa famille, de ses amis – quelques mois, des années ou pour toujours, en réaction à un contexte familial, social, politique ou professionnel.

Pour les expatriés, progresser dans sa carrière, c'est la première des raisons de s'établir hors de l'Hexagone invoquées par les Français « de l'étranger » toutes tranches d'âge confondues.

Les « raisons culturelles » sont celles qui mobilisent le plus les jeunes de niveau bac à bac + 5. Certains franchissent le pas à 20 ans par besoin d'indépendance et goût du risque ou, plus prosaïquement, parce que trouver un boulot en phase avec ses attentes, un master en poche, relève désormais de l'exploit. D'autres tentent le coup à 40 ans, en pleine crise du milieu de vie, après un divorce, ou banalement parce que tout les étouffe, la hiérarchie, la paperasse, le fisc, la crise qui dure...

Analystes et professionnels s'accordent toutefois sur un point : l'emploi (l'emploi salarié et l'entrepreneuriat) reste un moteur fondamental du processus d'expatriation. Un espoir, un défi ou une envie exacerbés par la mondialisation.

Les sites d'information sur l'emploi, comme ceux de certaines compagnies d'assurances, livrent de nombreux arguments justifiant le départ. Pas tous optimistes ! « la fuite d'un système qui ne marcherait plus » et « la peur de l'échec en France » sont ainsi avancées, conjointement au « désir de se réaliser et trouver des terrains d'expression pour ses potentiels », « la possibilité de se faire un nouveau réseau d'amis », sans oublier l'aspect fiscal, car « l'expatriation procure quelques avantages sur ce plan ».

Quelles que soient toutes ces raisons de partir, bonnes ou mauvaises, des plus ordinaires aux plus intimes, il importe en revanche de les identifier clairement. C'est la condition essentielle d'un éventuel succès. Ainsi, pour un départ fondé sur une ambition professionnelle, il est des questions incontournables comme « Pourquoi partir travailler à l'étranger ? Est-on vraiment prêt à s'intégrer ? Quels sont nos atouts pour réussir : compétences, motivations, relationnels ? »

« L'expatriation professionnelle est rarement une fin en soi. L'expérience sera d'autant plus bénéfique si elle est, dès le début, envisagée comme une étape à part entière de son parcours professionnel. Il faut donc s'interroger sur son intérêt. »

La capacité d'adaptation à une culture, une tradition ou encore une méthode de management étrangères – varie selon chaque individu. « Partir pour échapper à un quotidien professionnel sans perspective est risqué.

D'où l'importance de se poser les bonnes questions en amont. Mieux vaut « oser le monde » seulement quand le projet, parvenu à maturité, a trouvé une réelle cohérence. (636 mots comptés à l'ordinateur)